

À l'école Beaurivage, nous sommes ici pour permettre à tous de croire en sa valeur afin que chacun puisse développer son plein potentiel tant au niveau scolaire, personnel que social !

Compte-rendu de la réunion du conseil d'établissement de l'école Beaurivage
Mercredi 17 janvier 2024, 19 h
Bibliothèque de l'école Beaurivage

Membres	Présent (es)	Absent (es)
Marie-Ève Carrier	X	
Mélanie Lebel		X
Evan Morin (Président)	X	
Jessie Leblanc	X	
Sarah Bouchard	X	
Sonia Brisson	X	
Chantal Gagnon	X	
Dany Bellemare		X
Julie Gagnon	X	
Stéphanie Lévesque	X	
Audrey Dion	X	
Mélissa Cimon	X	
Julie Bergeron	X	
Justine Pelletier	X	
Charles-Émile Simoneau	X	
Béatrice Moreau	X	
Denise Fournier	X	
Éloïse Beaupré		X
Substituts		
Jolyane St-Pierre		

1. Mot de bienvenue

M. Morin souhaite la bienvenue à tous les membres et en profite pour leur souhaiter une bonne année 2024.

Madame Marie-Ève Carrier prend la parole pour introduire Madame Denise Fournier qui occupe le poste de Gestionnaire administratif depuis le début du mois de décembre. Madame Fournier en profite pour se présenter. Elle est détentrice d'un Baccalauréat en administration. En carrière, elle a travaillé plusieurs années chez Promutuel, a été directrice générale d'une municipalité pendant 3 ans et a assumé la gestion de la construction et la gestion quotidienne d'une résidence de personnes âgées. Elle se présente à l'École Beauvillage en quête d'un nouveau défi.

2. Adoption de l'ordre du jour du 17 janvier 2024

1. Mot de bienvenue;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du compte-rendu du 6 décembre 2023;
4. Question du public;
5. Approbation du suivi budgétaire;
6. Approbation du programme institutionnel 2024-2025;
7. Approbation des critères de classement;
8. Approbation de la résolution du projet pédagogique particulier (pré-DEP);
- 9 Activités et sorties éducatives;
10. Consultation des membres pour le projet éducatif;
11. Courrier du président;
12. Mot du représentant du comité de parents;
13. Mot du gouvernement étudiant;
14. Mot du représentant de la communauté;
- 15; Informations de la direction;
16. Point à placer à l'ordre du jour de la prochaine rencontre
17. Divers;
 - A.
 - B.
18. Date de la prochaine rencontre: 13 mars 2024;
19. Levée de l'assemblée.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Stéphanie Lévesque et appuyée par Madame Sonia Brisson.

3. Adoption du compte-rendu du 6 décembre 2023

Madame Julie Gagnon mentionne que sa présence n'était pas indiquée, mais qu'elle était bien présente à la rencontre.

Madame Stéphanie Lévesque mentionne qu'il y a deux Madames Gagnon dans l'assemblée. Il serait donc important de préciser le prénom pour s'assurer de la clarté de l'information. Les corrections seront faites.

Monsieur Morin questionne le caractère permanent ou temporaire de la construction modulaire qui a été annoncée.

Madame Carrier répond qu'il s'agit d'un projet temporaire à long terme considérant la hausse annoncée de la clientèle dans les prochaines années. Une personne aux services des ressources matérielles a été attitrée pour la gestion du projet pour s'assurer que tout sera fait à temps, pour mieux répondre aux besoins du milieu et des élèves.

L'adoption du compte-rendu du 6 décembre 2023 est proposée par Madame Sarah Bouchard et appuyée par Madame Mélissa Cimon.

4. Question du public

Il n'y a pas de public, donc pas de question.

5. Approbation du suivi budgétaire;

Madame Carrier débute en disant qu'elle présente ce soir un budget en santé, voire même un peu en surplus. Elle explique sa philosophie de la gestion financière d'un établissement scolaire aux membres. Pour elle, un bon budget est à 0. Elle considère qu'il est important d'utiliser les fonds publics qui nous sont versés pour répondre le mieux possible aux besoins des élèves.

Elle explique que les surplus accumulés dans les dernières années sont attribuables à la pénurie de main-d'œuvre (difficulté à embaucher des gens même quand nous avons l'argent pour le faire et au contexte pandémique (restrictions en lien avec les sorties et les activités possibles).

Finalement, elle mentionne que les façons de procéder au Ministère ont un peu changé. Dorénavant, le Ministère viendra récupérer les sommes non utilisées (surplus). Cela nous donne donc une raison de plus d'utiliser les sommes plutôt que de les accumuler.

a. Fonds 0- Les immobilisations

Ce fonds sert à l'achat de matériel qui a une durée de vie importante.

Depuis les dernières années, beaucoup de sommes sont centralisées au Centre de Services, ils s'assurent que la distribution soit équitable entre les établissements.

Accessoire informatique enseignement- 16321 \$

Entretiens biens et meubles: -63035 \$ (les surplus du fonds 6 y seront transférés en fin d'année pour le déficit en investissement (achat du mobilier pour les espaces des élèves). Écriture de journal à venir.

Combo numérique: -1809 \$

MAO: 21296 \$ (mesure protégée)

Déficit: 29611 \$

b. Fonds 4- Allocations supplémentaires et mesures additionnelles

Il s'agit des mesures budgétaires du gouvernement qui sont décentralisées dans les écoles. Les sommes reçues sont en lien avec le nombre d'élèves, le nombre de plans d'intervention, etc. Le fonds 4 compte environ 12 mesures différentes.

Revenus:

- Mesures relatives aux services aux élèves: 400 125\$
- Perfectionnement enseignants (mesure dédiée): 45 463\$
- Bibliothèque: 23 284\$
- Activités parascolaires: 297344\$
- Sorties et activités culturelles: 76 172\$
- Budget pour le développement pédagogique: 57 904\$
- Libération pour PI: 8162\$
- Ressources didactiques numériques: 8514\$
- Toxico et violence: 16 281\$
- Aide alimentaire: 13 389\$
- Autres mesures (RCR, bouge au cube): 7076\$

Surplus juin 2023: 366 670\$. Solde prévu au 30 juin 2024: 291 486\$.

Question de Stéphanie Lévesque:

“ Est-ce que les sommes d'une mesure peuvent passer d'une à l'autre si une est déficitaire ? ”

Madame Carrier explique la différence entre les mesures protégées et dédiées. Toutefois, quand on a des surplus des années précédentes (il ne sont plus protégés) et peuvent être utilisés pour éponger

les déficits. Il est important aussi de laisser certaines mesures en déficit pour envoyer le message au Ministère que les besoins sont plus grands qu'anticipés et espérer un ajustement du financement pour les années subséquentes.

c. Fonds 5 - Conseil d'établissement

Il n'y a actuellement aucune dépense.

Revenu: 1772 \$

Ces sommes peuvent servir au remboursement de dépenses en lien avec le kilométrage, les repas et les frais de gardiennage.

Solde prévu en juin 2024: 81 \$

À noter qu'il n'est pas possible d'accumuler de surplus dans ce fonds.

d. Fonds 6- Les écoles et les centres - Fonctionnement de l'école

Revenus: 388 029\$

- Enseignement primaire/ secondaire: 103 950 \$
 - Budget classe du primaire;
 - Achats au niveau du secondaire;
 - Équipement de base (éducation physique / sciences / français / math...);

- Encadrement/ Surveillance des élèves secondaire: 36 288 \$;
- Entretien ménager- produits: 20 015\$.

Voici le détail des dépenses actuelles et anticipées:

- Surveillants d'élèves 38 369 \$;
- Entretien ménager 12 582\$;
- Gestion administrative / Bureautique / Reproduction 21 297\$;
- Transfert du fonds 6 vers le fonds 0: 29 611 \$

Les dépenses actuellement anticipées sont de 162 690 \$.

Solde anticipé pour investissement: 106 911 \$

Marge de manoeuvre: 45 000 \$

e. Fonds 7- Les activités autofinancées

Il s'agit de ce que l'on facture aux parents et que l'on réinvestit par la suite. Il est donc important que cela soit à 0 en fin d'année.

Surveillance du midi au primaire. Cette année, on a décidé de facturer à quatre moments dans l'année (180 \$).

Les dépenses sont engendrées par les coûts en personnel et en matériel:

- Salaire des surveillants (1/20 élèves);
- Salaire du responsable du service du midi;
- Achat de matériel pour organisation d'activités.

Ainsi, avec ajustements et anticipation: solde de 65 \$

f. Fonds 9 - Activités extrascolaires

Solde: 432 208 \$

On parle ici du conseil étudiant et d'autres activités telles que notre programme (LCI) ou nos profils (hockey, soccer, danse) et certaines activités parascolaires (sports offerts le soir, activité de financement des élèves, spectacles et théâtre, activités pour les élèves de cinquième secondaire).

Ces sommes-là peuvent être reportées d'année en année.

Il y a un "ménage" à faire pour savoir ce qui est "libre" dans ce fonds pour éventuellement faire de l'investissement (projet remplacement des casiers) et/ou offrir gratuitement certaines activités que nous ne serions pas capables de payer au fonds 4.

Les dépenses anticipées pour ces activités sont de l'ordre de 160 530 \$.

Pour l'idée du projet des casiers, il faudra une résolution du CE. On vous reviendra après avoir validé la viabilité du projet auprès des ressources matérielles. Il serait important que cette dépense soit engrangée avant le 30 juin 2024.

L'approbation du budget est proposée par Madame Jessie Leblanc et appuyée par Madame Audrey Dion.

6. Approbation du programme institutionnel 2024-2025;

Primaire: Nous vivons avec un enjeu important de spécialistes en musique et en anglais au Centre de services scolaire. Cette année, nous avons une tâche résiduelle à 22 % (ce qui n'est pas suffisant pour offrir un contrat). On a quand même réussi à s'attacher à un enseignant précaire (aux études) qui a à s'absenter souvent pour ses cours à l'Université. Pour pallier cela, on proposerait l'art dramatique si nous ne sommes pas en mesure de combler la tâche de musique grâce à notre enseignant permanent et d'offrir quelque chose d'intéressant au bassin. L'art dramatique pourrait être placé à la tâche de l'enseignant qui fait les compléments de tâche au primaire.

On s'attend à une classe multi-niveau de 5-6e (sans anglais intensif). Ainsi que deux groupes de cinquième année et deux groupes de 6e année (anglais intensif).

On parle du statu quo aux programmes et profils réguliers au premier cycle du secondaire.

LCI-4 et LCI-5: L'an prochain le groupe d'anglais enrichi sera fermé pour les élèves du programme. La même requête a été faite pour fermer les groupes de CCQ et Science pour les élèves LCI secondaire 4. Ainsi, le cours de Culture et Citoyenneté Québécoise (CCQ) passerait à 3 périodes/cycle et on réduirait à 7 périodes/cycle en science puisque les élèves n'ont pas de difficulté d'apprentissage.

On annonce l'ajout d'une option musique en secondaire 5. Ainsi que du profil soccer en secondaire 5.

L'approbation du programme institutionnel est proposée par Madame Chantal Gagnon et appuyée par Madame Audrey Dion.

7. Approbation des critères de classement;

Il s'agit du statu quo par rapport à l'année dernière pour les critères de classement/promotion. Le document a été travaillé pour la formulation des énoncés, mais il demeure le même au point de vue du contenu.

Pour le programme Langues et culture internationale, les membres suggèrent d'ajouter la mention obligatoire de la participation aux voyages et aux activités du programme. Les parents et les élèves doivent être conscients qu'ils s'y engagent en choisissant LCI.

L'approbation des critères de classement est proposée par Madame Chantal Gagnon et appuyée par Madame Sonia Brisson.

8. Approbation de la résolution du projet pédagogique particulier (pré-DEP);

Le programme PRÉ-DEP répond à des enjeux motivationnels chez les élèves qui y sont admis. On leur fait vivre des réussites pour les raccrocher à l'école. Les élèves ont des cours de français, mathématiques et anglais. L'enseignement se fait de manière individualisée (enseignement modulaire).

L'approbation de la résolution du projet pédagogique particulier (pré-DEP) est proposée par Madame Stéphanie Lévesque et appuyée par Madame Julie Gagnon.

9. Activités et sorties éducatives;

- a. Tournoi de Dodgeball
 - i. Tous les élèves LCI. 18 janvier. Autobus 900 \$. Activité 0 \$. 25 périodes de suppléance. Payée par le compte LCI.
- b. Vallée du bras du Nord
 - i. Filles actives. 30-31 mai. Autobus 834,28 \$. Activité 245,96 \$. Compte Fille actives.
- c. Village Vacances Valcartier
 - i. Élèves primaire. 15 février. Autobus 650 \$. Activité 26,99 \$/élève. Payée par la mesure école accueillante et inspirante.
- d. Sortie au tournoi Pee-Wee
 - i. Élèves primaire. 8 février. Autobus 347,93 \$. Activité 0\$. Payée par la mesure école accueillante et inspirante.
- e. RO2 Programmation de jeux vidéo
 - i. 5e année. 15 avril et 15 mai. Activité 1149,75 \$. Payée par la mesure école accueillante et inspirante).
- f. Vallée de la Jacques-Cartier
 - i. LCI-5. 29 février. Autobus 800 \$. Activité 0 \$. Payée par le compte LCI.
- g. Tomahawk et défi évasion
 - i. LCI-5. 5 avril. Autobus 900 \$. Activité 2000 \$. 6 périodes de suppléance. Payée par le compte LCI.
- h. Croisière AML Louis-Joliet
 - i. Tous les élèves LCI. 19 juin. Autobus 3000 \$. Activité 9000 \$. Payée par le compte LCI.
- i. Quilles et Laser TAG

- i. LCI-4. 1er mars. Autobus 800 \$. Activité 2000 \$. 10 périodes de suppléances.
Payée par le compte LCI.
- j. Musée de la Civilisation et Bunker des sciences
 - i. LCI-2. 28 mars. Autobus 930 \$. Activité 1500 \$. 7 périodes de suppléances.
Payée par le compte LCI.
- k. École de Cirque et Tournoi Pee-Wee
 - i. LCI-1. 13 février. Autobus 900 \$. Activité 1000\$. 6 périodes de suppléances.
Payée par le compte LCI.
- l. Canot Légaré
 - i. LCI-1. 7 Juin. Autobus 891 \$. Activité 1500\$. 7 périodes de suppléances.
Payée par le compte LCI.
- m. Arbraska
 - i. LCI-4. 16 mai. Autobus 850 \$. Activité 1458 \$. Payée par le compte LCI.

Les sorties sont acceptées en bloc.

L'approbation des sorties éducatives est proposée par Madame Audrey Dion et appuyée par Madame Jessie Leblanc.

10. Consultation des membres sur le projet éducatif;

- a. Y a-t-il des propositions, des modifications, des questionnements par rapport aux environnements internes et externes (Forces, enjeux, particularités, ce qui nous distingue des autres écoles) ?
 - i. Vous pouvez les adresser par courriel à Marie-Ève. L'adoption du projet éducatif à la prochaine rencontre (en prévision du 1er avril).

11. Courrier du président;

Aucun courrier n'a été acheminé au président jusqu'à ce jour.

12. Mot du représentant du comité de parents;

- a. Mme Lebel est absente ce soir, mais madame Bouchard peut en parler un peu puisqu'elle a assisté à la rencontre. Celle-ci a eu lieu le 15 janvier. On y a présenté:
 - i. Le rapport annuel de gestion du CSS;
 - ii. Les travaux de l'UMR Synergia;
 - iii. Le plan de rattrapage du Centre de Services Scolaire (identification des élèves à risque, personnel volontaire, report des évaluations, pondération modifiées);
 - iv. Présentation du plan triennal (reporté à la prochaine rencontre);

- v. Résolution concernant la transition primaire-secondaire;
 - 1. Parents veulent être informés des différences entre les programmes;
 - 2. Ils souhaitent que les informations soient diffusées de façon explicite aux parents;
 - 3. Ils aimeraient une mise à jour de la plateforme "Suis.org";
 - 4. Ils souhaiteraient que les informations sur les portes ouvertes des différentes écoles soient disponibles en fin d'année;
 - 5. Ils veulent que le processus de Pré-admission aux différents programmes soit bien expliqué aux parents et aux élèves;
 - 6. Ils souhaiteraient qu'une date limite commune soit fixée pour les réponses d'admission et le choix des écoles;
 - 7. Ils demandent le retour du Stade Honco;
 - 8. Ils aimeraient une conférence sur la persévérance scolaire, l'intimidation, la prévention du suicide dans les écoles.

Madame Bouchard en a profité pour partager notre "Défi sans mon cell".

13. Mot du gouvernement étudiant;

- a. Résumé des dernières activités vécues:
 - i. 21 décembre: Pyjama, chocolat chaud et karaoké;
 - ii. 22 décembre: Chandail de Noël et accessoires + DJ au Carrefour;

Bon taux de participation lors des deux journées.

- b. À venir:
 - i. Journées thématiques:
 - 1. 19 janvier: Coton ouaté
 - 2. 5 février: Journée Country (danse en ligne)
 - 3. 14 février: Saint-Valentin (Chic et Photobooth)

Charles-Émile nous informe de son absence lors de la prochaine réunion du Conseil d'Établissement puisqu'il quittera pour l'échange au Mexique samedi.

14. Mot du membre de la communauté;

- a. Cette dernière est absente aujourd'hui.

15. Informations de la direction;

- a. Travaux en cours
 - i. Installation du mobilier permanent dans l'aire des secondaire 1 et 2 (devrait être terminé d'ici à demain);

- ii. Aire secondaire 5 sera à compléter (tables hautes).
- b. Plan de rattrapage
- i. Sommes importantes nous seront remises pour déployer le soutien. À l'extérieur des heures de classe (Midi, soir, relâche). En présentiel.
 - ii. Modification aux dates de la deuxième étape (info officielle à venir cette semaine).
 - iii. Dates des évaluations ministérielles (va impacter les élèves de 6e année pour le changement de groupe).
 - iv. Matières ciblées (français, math, anglais, histoire et science de secondaire 5) au secondaire.
 - v. Primaire: Plusieurs volontaires pour offre complète
 - vi. Début du service prévu pour la semaine du 29 janvier.
 - vii. Sera offert à des élèves en difficulté, mais qui démontre de l'engagement.

Stéphanie questionne: Si un parent souhaite que son enfant bénéficie du service, mais que l'élève n'a pas été ciblé par les enseignants, est-ce que le parent pourra en faire la demande ?

Oui, on va y aller par priorisation. S'il reste de la place, on pourrait accepter la demande. Le service va évoluer au fil du temps. Les discussions seront tenues avec les enseignants par département. Il y a une différence entre un élève qui, face au choix d'être avec ses amis à l'heure du dîner ou aller en récupération, qui ne se "mobilise" pas ou un élève obligé par ses parents en fin de journée.

16. Point à placer à l'ordre du jour de la prochaine rencontre;

- a. Approbation du projet éducatif;
- b. Approbation du plan d'action violence et intimidation.

17. Divers

- a.
- b.

18. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre se tiendra le mercredi 13 mars 2024, à 19 h, à l'École Beaurivage.

19. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est annoncée à 20 h 46

La levée de l'assemblée est proposée Audrey Dion par et appuyée par Mélissa Cimon.